



PREFECTURE DE LA HAUTE GARONNE

Direction
Départementale
des territoires

Haute-Garonne

Service Risques
et Gestion de Crise

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS MARCAISSONNE - SAUNE - SEILLONNE AVAL

CARTE DE ZONAGE REGLEMENTAIRE

COMMUNE DE SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE

LIMITES

— — — limite de la zone soumise à l'aléa inondation (zone inondable)

112 Cote et isocote
de la crue de référence

ZONAGE INONDATION

Ri Zone rouge:
Zone dite non Urbanisée
Zone dite Urbanisée - Aléa Fort

Zone pour laquelle un règlement particulier est défini

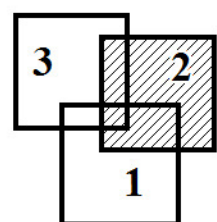
 Autres zones à règlement particulier

Bi Zone Bleue:
Zone dite Urbanisée - Aléa Moyen à Faible

Ji Zone Jaune:
Zone dite non Urbanisée - Aléa Moyen à Faible
et remblai hors d'eau en zone inondable

GHi Zone crue historique
Zone dite Urbanisée

JHi Zone crue historique
Zone dite non Urbanisée



ECHELLE 1 / 5.000

